**APPEL À CANDIDATURES : CONTRAT DOCTORAL**

**\*\*\***

**sujet de thèse : La Capacité numérique du mineur**

L’appel à candidatures concerne un **projet de thèse en droit privé (section CNU 01)**, portant sur ***la capacité numérique du mineur****,* **sous la direction de Fabien MARCHADIER (Institut Jean Carbonnier) et Tanja PETELIN (CECOJI).**

***Contexte***

Dans le cadre de l’appel à projet générique pour l’année 2024 de **l’Agence nationale de la recherche (ANR)**, le projet **« Encadrer les activités numériques du mineur : une recherche interdisciplinaire centrée sur le processus d’autonomisation » (ENUMINE)**,coordonné par Tanja PETELIN de l’Université de Poitiers, a été sélectionné pour une durée de 42 mois (2025-2028). Dans ce cadre, un contrat doctoral d’une durée de 3 ans est proposé (à partir du 1er octobre 2025). Le titulaire du contrat travaillera en équipe, dans le cadre d’un consortium interdisciplinaire de chercheurs des universités de Poitiers et de Paris 8. Il sera en contact avec les institutions impliquées dans la protection des intérêts des mineurs dans l’environnement numérique (CNIL, CNAF, ARCOM, Défenseur des droits…).

Le projet ENUMINE se propose de faire dialoguer les sciences de l’information et de la communication, les sciences de gestion et les sciences juridiques au profit de l’amélioration du cadre juridique de la protection des mineurs dans l’environnement numérique. Les mineurs recouvrent une catégorie de personnes soumises à une capacité limitée en raison de leur vulnérabilité, réelle ou supposée. L’avènement d’internet, s’il n’a pas bousculé le statut juridique du mineur, a considérablement renouvelé les activités mises à sa disposition et l’a exposé à de nouveaux risques tout en lui ouvrant de nouvelles opportunités. Or les cadres classiques d’analyse n’apparaissent pas adaptés à ces nouveaux usages. Dès lors, la question de l’encadrement des activités numériques du mineur doit être réévaluée afin de parvenir à un système satisfaisant et mieux équilibré. Dans la mesure où la question de la minorité nécessite de tenir compte du processus d’autonomisation qui est à l’œuvre à travers toute la période de minorité, seule une approche interdisciplinaire permet de prendre la mesure des problématiques, puisque le processus d’autonomisation se révèle dans les nombreuses relations que l’enfant entretient avec son environnement (parents, pairs, enseignants mais également plateformes de contenus en lignes). Par ce dialogue des disciplines, il s’agit d’analyser les conditions réelles d’exercice de la capacité numérique du mineur. Le projet soulève la question des enjeux d’une mise à distance, au moyen des dispositifs numériques, des relations parents-enfants, ainsi que l’existence d’une co-responsabilité des plateformes, en lien avec des parties prenantes représentant les intérêts des mineurs.

***Critères d’éligibilité***

* Être titulaire d'un diplôme de Master (M2) en droit (Droit du numérique, Droit civil ou autre mention en lien avec le projet de thèse) délivré par une université française ou d’un diplôme équivalent délivré par une université étrangère. À défaut, être inscrit dans une formation de niveau Master 2 en 2024/2025 au moment de la candidature. Les titulaires d’un diplôme de Master 2 étranger ne pourront voir leur candidature prise en compte qu’après délibération du Conseil de l’École doctorale acceptant de lui reconnaître une équivalence de diplôme.
* Avoir obtenu au moins une moyenne de 12 sur 20 au Master 2 et une note de 14 sur 20 au mémoire de M2 de recherche fondamentale ou 16 sur 20 si le mémoire de M2 est un mémoire de recherche appliquée ou un rapport de stage.
* Les candidats non francophones devront, pour l’inscription en doctorat, pouvoir justifier d’un niveau C1 de la langue française.

***Rattachement***

* En cas d’attribution du contrat par le jury, le candidat ou la candidate devra s'inscrire à la rentrée universitaire 2025/2026 à l’école doctorale Pierre Couvrat de l’Université de Poitiers.
* En cas d’attribution du contrat, le candidat ou la candidate devra demander son rattachement comme doctorant ou doctorante à l’Institut Jean Carbonnier de l’Université de Poitiers.

***Conditions matérielles***

L’attributaire du contrat doctoral percevra une rémunération de l’Université de Poitiers dans les conditions des contrats doctoraux à temps plein du ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche (arrêté du 26 décembre 2022 modifiant l’arrêté du 29 août 2016 fixant le montant de la rémunération du doctorant contractuel).

L’attributaire du contrat sera rattaché à l’Institut Jean Carbonnier, dont il bénéficiera des moyens. Il sera en outre intégré à l’équipe du projet ENUMINE (CECOJI).

***Engagements du candidat***

Le bénéficiaire s’engage à suivre les formations doctorales dispensées par l’École doctorale de rattachement ainsi qu’à respecter toutes les obligations liées à son inscription dans le parcours doctoral. Il s’engage en outre à assister aux manifestations scientifiques du projet ANR ENUMINE.

***Composition du dossier de candidature***

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une photocopie d’une pièce d’identité valide

- Une copie du diplôme de master ou de l’attestation de réussite, à défaut un justificatif d’inscription en master 2 pour l’année 2024/2025

- Relevé de notes de l’année de Master 1 et de Master 2

- Le mémoire de master 2 (à défaut, un autre écrit attestant des capacités méthodologiques et rédactionnelles)

- Un CV détaillé

- Une lettre de motivation

- En complément, une lettre de recommandation sera appréciée

***Procédure de sélection***

Le dossier complet, nommé « NOM-Prénom-contrat-doctoral-ANR ENUMINE », comprenant l’ensemble des pièces (fichiers au format pdf) devra être envoyé aux trois adresses suivantes :

tanja.petelin@univ-poitiers.fr

fabien.marchadier@univ-poitiers.fr

ed-droit@univ-poitiers.fr

**avant le 8 juin 2025 à minuit**.

Les résultats de la pré-sélection seront communiqués le 18 juin 2025 et les auditions auront lieu début juillet.

Les candidats intéressés sont encouragés à prendre contact avec les codirecteurs avant la date limite de dépôt des candidatures, en leur écrivant à l’adresse suivante : tanja.petelin@univ-poitiers.fr